

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, dûment convoquée et signifiée par avis spécial tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **17 novembre 2010, à 20h**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseillers : M. Paul Cozens
Mme Elise Dufresne
M. Guy Guénette
M. Mario Santini
M. Alexandre Zalac
M. Mario Cardinal. (20h37)

En l'absence de Mme Lise Couët, directrice générale, Mme Colette Moreau, secrétaire-trésorière adjointe était présente.

Adoption de l'ordre du jour

Les points de l'ordre du jour sont conformes à l'avis de convocation déposé à la table du conseil.

141-11-10

Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2010

Il est proposé par M. Mario Santini, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 12 octobre 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

142-11-10

Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2010

Il est proposé par Mme Elise Dufresne, appuyé par M. Alexandre Zalac et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 octobre 2010 soit adopté tel que présenté mais après avoir effectué la correction suivante :
Résolution # 138-10-10 : Lire « ADOPTÉ À MAJORITÉ » au lieu de « ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ », M. Paul Cozens ayant voté contre la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

143-11-10

Comptes à payer

Il est proposé par M. Guy Guénette, secondé par M. Alexandre Zalac et résolu d'approuver la liste des comptes à payer portant les numéros de chèques suivants :

Chèques nos C 1000237 à C1000265

*Paiement Accès D (i), chèques manuels
1000319 à 1000325*

Chèques de salaires nos P1000173 à P1000192

Total

31 680,60 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

144-11-10

Nomination membres du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Alexandre Zalac,
Secondé par Mario Santini et résolu
Que les personnes suivantes soient nommées membres du Comité consultatif
d'urbanisme, le tout conformément au règlement numéro 182, article 6, adopté le
12 octobre 2010 :

- M. Serge Brazeau, citoyen
- M. Pierre Villeneuve, citoyen
- M. Michel Rohlion, citoyen
- M. François Cyr, citoyen
- M. Paul Cozens, conseiller
- M. Guy Guénette, conseiller.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Convention de la Bibliothèque

M. le conseiller Paul Cozens demande le report de ce point à une prochaine assemblée

145-11- 10

Contrat pour l'achat de sel pour les routes

Pour faire suite aux trois (3) soumissions reçues par invitation,
il est proposé par Mario Santini,
secondé par Alexandre Zalac et résolu
QUE la municipalité accorde le contrat pour la fourniture de sel de déglacage à la plus
basse soumission reçue soit la compagnie Mines Seleine pour un montant de 80,56 \$ la
tonne métrique, livré à l'entrepôt de l'entrepreneur Les Puits artésien G. Lefebvre, 3020
Route Principale, Ste-Justine-de-Newton;Qc J0P 1T0

QU'une quantité de 180 tonnes soient réservée par la municipalité pour la prochaine
saison hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

146-11-10

Acceptation travaux chemin Saint-Guillaume

Il est proposé par M. Paul Cozens
Secondé par M. Mario Santini et résolu
QUE la municipalité accepte de défrayer 30% du coût des travaux de nettoyage de fossés
effectués par la municipalité Sainte-Marthe sur le chemin Haut Saint-Guillaume pour un
montant de 694,18 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

147-11-10

Approbation travaux de voirie

Suite à la promesse de subvention accordée par le ministère des Transports, par
l'entremise de la députée Lucie Charlebois au montant de 13 347 \$;

Il est proposé par M. Mario Santini,
Secondé par M. Paul Cozens et résolu

QUE le conseil municipal approuve les dépenses suivantes :

- travaux de voirie effectués sur les rues Pommiers-Fleuris, des Hérons et à
l'intersection des rues du Ruisseau et des Orioles pour un montant de
10 102,90 \$ taxes en sus;
- achat de ponceaux et unions pour un montant de 1 014,26 \$ taxes en sus;
- travaux de nettoyage de fossé du chemin des Pommiers-Fleuris et des Cyprès
effectués les 2, 3 et 4 novembre 2010 pour un montant de 6 285 \$ taxes en sus.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Discours du maire

Le maire lit son discours faisant état de la situation financière 2009, 2010 et des orientations à venir.

149-11-10

Rapport de la firme SOCOSIS

Sur une proposition de Mme Elise Dufresne, secondé par M. Mario Santini et résolu d'accepter le rapport effectué par la firme Socosis déposé daté du mois d'octobre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les points suivants sont remis à l'ordre du jour d'une prochaine séance :

- Recrutement poste Directeur général et secrétaire-trésorier
- Nomination poste d'inspecteur municipal
- Voyage en Europe (Rapport à venir)
- Demande Age d'Or utilisation salle

Parole à l'assistance

Et la séance est levée à 21h08.

Jean Lalonde, maire

Colette Moreau, secrétaire-trésorière
adjointe